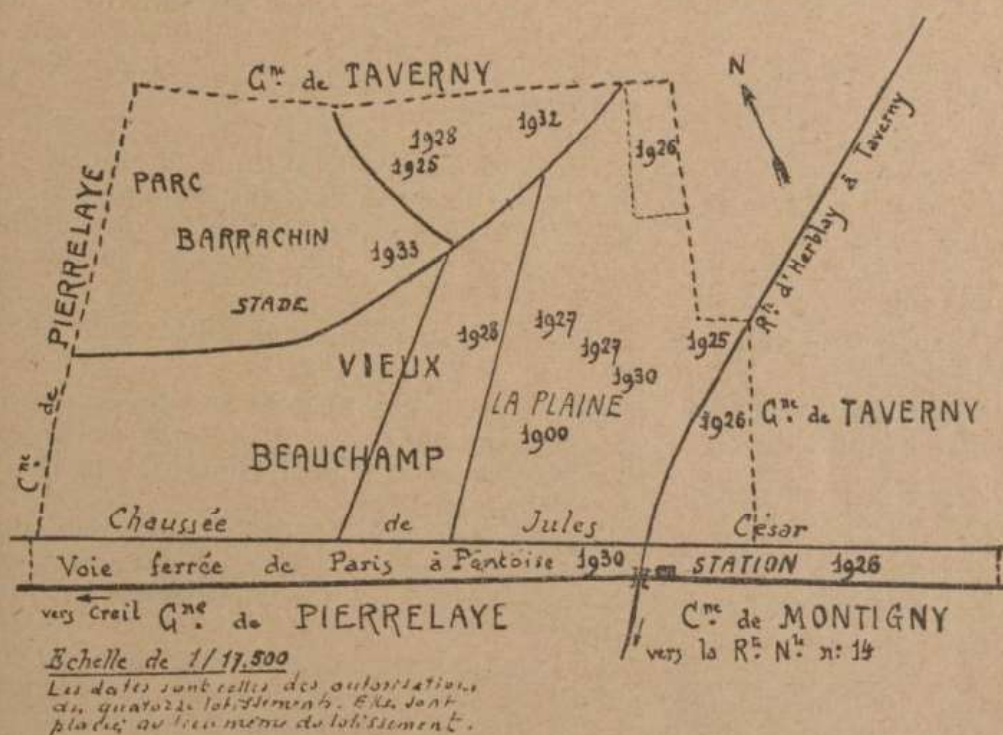


## Une commune de quatorze ans :

### BEAUCHAMP (Seine-et-Oise)

Ce qui devait devenir le hameau de Beauchamp comportait, au nord de la route nationale n° 14 de Paris au Havre, et à 20 km. de la capitale, plusieurs centaines d'hectares de bois, de jachères et de terres cultivées, aux confins des communes de Taverny, Pierrelaye et Montigny, sur un plateau d'une altitude de 61 mètres, dans une vallée bordée à l'est par la forêt de Montmorency, au sud par la colline boisée du fort de Cormeilles.

Gustave Geffroy, dans son livre *l'Enfermé*, raconte que Blanqui,



sorti en 1837 de la maison de force de Fontevrault, et exilé dans l'arrondissement de Pontoise, « se promenait par les champs jusqu'aux bois de Beauchamp et leurs désertes clairières de pierres plates et de bruyères roses ».

Air sain, sol sec, site agréable, proximité de Paris, station de chemin de fer à partir de 1846, rien ne manquait à Beauchamp pour devenir, d'abord, un centre de villégiatures.

**De 1870 à 1900.** — En 1868, le hameau comptait 25 maisons disséminées sur une vingtaine d'hectares.

A cette époque, un géomètre ambitieux forma le projet de vendre par parcelles, à des prix modérés, et en donnant des facilités de paiement, environ 50 hectares de terrains boisés.

Les parcelles mesurant en moyenne de 3.000 à 6.000 mètres carrés, on devine qu'il s'agissait de trouver des acquéreurs parmi les bourgeois qui ne pouvaient s'offrir un château, parmi les gros commerçants parisiens, bref, dans la partie supérieure de la classe moyenne.

Seul, l'îlot le plus proche du « chemin ferré » trouva des acheteurs, et, de 1870 à 1900, se développa lentement ce que nous appelons aujourd'hui le vieux Beauchamp.

Le reste, — plus de 30 hectares — situé au nord du parc Barrachin, et en dehors du territoire de l'actuelle commune, ne fut jamais vendu ; du moins aucune villa n'y fut bâtie. Les avenues, rayonnant autour d'un rond-point, furent seulement esquissées, et il n'en demeure plus aujourd'hui que de vagues traces sur le terrain, et leurs noms aimables sur les quelques exemplaires qui ont survécu du plan du géomètre Lafolie.

On m'a rapporté qu'après la guerre de 1870, un rabatteur du bailleur de fonds fréquentait les coulisses des théâtres et cafés-chantants et parvenait à vendre aux artistes des parcelles que ceux-ci payaient souvent par mensualités.

De gentils chalets, d'agréables villas, perdus dans la verdure, s'édifièrent peu à peu à moins de 2 km. de la station de Montigny-Herblay (1), devenue comme le noyau de la nouvelle agglomération.

En 1883, il y avait 45 abonnés au chemin de fer, et le guichet de la gare délivrait en moyenne chaque jour une centaine de billets pour Paris.

En 1900, le hameau de Beauchamp pouvait compter 500 habitants.

**De 1900 à 1922.** — Vers 1900 (2), une Société immobilière acheta, à l'est du vieux Beauchamp, par l'entremise de M<sup>e</sup> Corneau, notaire à Taverny, 254.000 mètres de terrains formant « la Plaine » (à raison de 70 centimes le mètre).

Elle traça des avenues parfois raccordées à celles qui existaient déjà, ménagea des ronds-points, un petit square, et entreprit de vendre ces terrains par lots de 300 à 900 mètres, à partir de 2 fr. 10 le mètre. Il y avait 403 lots.

Le prospectus de la Société immobilière vantait l'air sain qu'on respire à Beauchamp, son sol sec, et les agréments des excursions en famille dans les bois et forêts environnants. Il s'adressait à *une nouvelle clientèle, celle des employés, chefs d'atelier, travailleurs aisés* pour qui on aurait construit « solidement de jolies petites maisons à bon marché, sans économie trompeuse, avec tout le confort moderne, dont on serait devenu propriétaire après le versement d'un certain nombre d'annuités ».

Les lotisseurs espéraient vendre leurs parcelles en dix ans. Il leur fallut vingt ans, ou presque, pour liquider complètement cette affaire. Il est vrai que la grande guerre n'entraîne pas dans leurs prévisions.

(1) C'est la station actuelle de Montigny-Beauchamp, depuis 1893, sur la ligne de Paris à Creil par Pontoise.

(2) La carte d'Etat-Major au  $\frac{1}{80.000}$ , révisée en 1901, ne porte pas trace de cet important lotissement.

Néanmoins, en 1920, cent onze villas étaient déjà édifiées sur « la Plaine » et le hameau comptait plus de mille habitants.

Le nombre des abonnés au chemin de fer, qui était rappelés-le, de 45 en 1883, s'accroissait comme suit :

1900 .....	120 abonnés
1905 .....	190 —
1910 .....	280 —
1920 .....	650 —

et le nombre total des voyageurs *au départ* de Beauchamp passait de 55.000 en 1883 à

81.600 .....	en 1900
109.800 .....	en 1905
157.200 .....	en 1910
304.900 .....	en 1920

**Du hameau à la commune.** — L'agglomération avait le rare privilège de s'être constitué sur le territoire de 3 communes, appartenant à 2 cantons différents, dépendant de 2 arrondissements.

Elle possédait cette autre particularité de ne pas compter parmi ses habitants un seul cultivateur, alors que les 3 communes-mères étaient essentiellement peuplées de cultivateurs.

Elle avait enfin cette tare d'être « bourgeoise », alors que ses voisins appartenaient à la « démocratie rurale ». Cela permettra de comprendre ce qui suit.

En 1905, Beauchamp comptait environ 600 habitants, occupant 150 villas bâties de part et d'autre de la chaussée Jules-César, mais surtout au nord de cette ancienne voie romaine.

Les mairies des 3 communes étaient à peu près chacune à 3 km. du centre géométrique du hameau. Les églises et les cimetières aussi. Pour enterrer un parent, il fallait entreprendre un véritable voyage. Les habitants de Beauchamp devaient faire 6 à 8 km. pour se rendre au chef-lieu de leur commune et en revenir. Ils n'avaient ni gaz, ni poste, ni garde-champêtre, ni pompiers. Ils payaient plus de 20.000 francs d'impôts et, riches, étaient traités en parents pauvres.

Tout militait en faveur d'une autonomie immédiate, demandée par les deux tiers des habitants dans une pétition adressée en 1905 au Ministre de l'Intérieur.

Il leur fallut **dix-sept ans** pour l'obtenir ! Ce n'est pas médire que de parler des lenteurs de l'administration française.

**1905.** — *Pétition.*

**1907.** — *Avis favorable* du Directeur des Contributions directes de Seine-et-Oise : « Le simple aspect du plan de la future commune suffit à démontrer la légitimité de la demande. »

*Avis favorable* des conseils d'arrondissements de Pontoise et de Versailles.

*Avis favorable* du commissaire-enquêteur (le Maire de St-Ouen-l'Aumône), après enquête de « commodo et incommodo ».

**1908.** — *Délibération* du Conseil municipal de Pierrelaye. « Demander 116 hectares du territoire de notre commune consti-

tue une prétention ambitieuse jusqu'à l'inconscience. Nous ne pouvons laisser léser si gravement les intérêts de la démocratie rurale (*sic*). »

Arrêté du préfet de Seine-et-Oise organisant une *Commission syndicale* de dix membres élus par les électeurs du hameau.

**1909.** — *Election* de cette Commission le 1<sup>er</sup> mars : les candidats du *Comité de Défense de l'agglomération de Beauchamp* et de l'*Association des propriétaires et contribuables de Beauchamp*, sont élus au premier tour, sans concurrents.

*Délibération* du Conseil municipal de Montigny-les-Cormeilles. « Les cultivateurs de Montigny sont propriétaires de la plus grande partie des 79 hectares demandés. »

*Délibération* du Conseil municipal de Taverny. « On veut nous prendre 316 hectares, on veut ravir le patrimoine des habitants de Taverny, ces vaillants défenseurs de la démocratie rurale, si profondément républicaine. »

N'aurait-on pas cru qu'il s'agissait d'annexer Beauchamp à l'Allemagne ? ou d'en faire une principauté indépendante ?

*Rapport* de la Commission syndicale, en réponse aux délibérations des 3 Conseils municipaux intéressés (ô combien !), faisant justice des arguments que ceux-ci opposent à la pétition et démontrant qu'en réalité les recettes de leurs budgets respectifs seraient diminuées de moins de 10 0/0.

**1912.** — Une *Commission* spéciale du Conseil général de Seine-et-Oise est constituée à l'effet d'émettre un avis motivé sur la pétition de 1905.

Le Comité de Défense documente les commissaires. « L'augmentation des recettes des 3 communes a été, au cours de la période quinquennale 1907-1912, de 15.016 fr. 90, dont 6.877 fr. 22 fournis par les 920 habitants du hameau, et 8.139 fr. 68 par les 6.576 autres habitants des 3 communes. Comme on comprend alors que les 3 Conseils municipaux ne soient pas pressés de tarir une si belle source de revenus en se montrant favorables à l'autonomie !

Le *Conseil général* émet un avis favorable en donnant comme limite sud à la future commune, la voie ferrée de Paris à Creil et en réduisant au nord-est la partie du territoire à céder par Taverny.

**1913.** — Le *Conseil général* arrête définitivement les limites précitées : la pétition demandait 502 hectares, on en accorde 300.

Puis c'est la Guerre...

**1919.** — Les 4 Conseillers municipaux élus au Conseil municipal de Taverny — le hameau a été constitué en section en 1912 — pensent « n'avoir que *quelques mois* à siéger à Taverny ».

**1922.** — Les oppositions se sont éteintes avec les opposants. L'après-guerre a amené dans les Conseils des hommes nouveaux. Les arguments retrouvent toute leur valeur, et en mars, 17 ans et 2 mois après l'envoi de la Pétition — complétée à deux reprises par les signatures des nouveaux habitants du hameau — la Chambre et le Sénat votent l'autonomie de Beauchamp : la « distraction ».

**De 1922 à 1926.** — La pétition de 1905 déclarait au Ministre de l'Intérieur que le territoire de Beauchamp comptait 280 maisons et 800 habitants environ.

Il était impossible à cette époque de délimiter exactement ce territoire, et les pétitionnaires ont exagéré son étendue.

Voici en effet les chiffres officiels du recensement du hameau de Beauchamp en 1906 :

Commune de Taverny .....	119 maisons	441 habitants
Commune de Pierrelaye .....	24 maisons	104 habitants
Commune de Montigny .....	6 maisons	28 habitants

soit au total, 149 maisons et 573 habitants.

Le recensement de 1921 annonçait au total 1.600 habitants et 409 maisons. Mais le territoire distraint légalement des 3 communes en 1922 étant seulement les 3/5 du territoire revendiqué par les pétitionnaires, et aucun recensement n'ayant été effectué au lendemain de la distraction, nous ne pouvons établir exactement le chiffre de la population au départ.

En fixant à 1.200 le nombre des habitants et à 300 le nombre des maisons, en mars 1922, nous pensons être très près de la vérité.

A cette époque, 3 usines existaient à Beauchamp :

*L'usine Levillain* (actuellement Delarue), créée en 1906 — scierie, manches d'outils, articles de ménage et jouets en bois — occupait sur 5.000 m<sup>2</sup> une trentaine d'ouvriers.

La *Société anonyme des Etablissements Cadoux*, créée en 1916 — fabrique de chicorée d'abord, puis scierie, menuiserie industrielle, wagonnage — occupait sur 4 hectares 200 ouvriers.

La *Manufacture générale des Ressorts*, créée en 1920, — ressorts à lames pour automobiles, chaînes antipatinantes — occupait sur 6.000 m<sup>2</sup> une soixantaine d'ouvriers.

Il y avait donc en 1922 plus de 250 ouvriers domiciliés à Beauchamp qui gagnaient leur vie dans la localité.

La plupart des habitants étaient employés dans la capitale. Près de 700 abonnés prenaient le train chaque jour pour se rendre à leur travail.

Mois par mois, des maisons s'édifiaient.

Le recensement de 1926 accuse 359 maisons et 2.178 habitants dont 184 étrangers.

**De 1926 à 1931.** — Nous entrons en 1925 dans la période dite *des lotissements*. Cela va durer cinq années, au cours desquelles nous verrons se bâtir près de 500 maisons, soit en moyenne presque *deux par semaine*. Époque de prospérité. Le bâtiment va, tout va. Le nombre des entrepreneurs de maçonnerie s'accroît chaque année, et celui des étrangers — la plupart ouvriers du bâtiment — atteint le chiffre de 324 en 1931.

La population augmente de moitié. Il y a 400 ouvriers dans les usines et 1.500 abonnés au chemin de fer.

Voici les surfaces loties :

1925 .....	2 ha. 78 a. 53 ca.
1926 .....	17 ha. 1 a. 54 ca.
1927 .....	4 ha. 33 a. 41 ca.
1928 .....	2 ha. 53 a. 56 ca.
1930 .....	3 ha.
1931 .....	0 ha. 76 a. 68 ca.

**De 1931 à 1936.** — Tant que la France n'est pas atteinte par le développement de la crise mondiale, le lotissement continue :

1932 .....	1 ha. 10 a.
1933 .....	0 ha. 59 a. 30 ca.
1934 .....	0 ha. 39 a.

217 maisons sont bâties de 1931 à 1936, et la population s'accroît encore de 600 habitants.

Seul, le nombre des étrangers domiciliés à Beauchamp diminue. Les uns ne voient pas renouveler leur contrat de travail, les autres se font naturaliser Français.

En 1936, malgré l'ouverture d'une quatrième usine (Etablissement Semach et Cie — boutons de corozo — occupant 36 ouvriers, dont 23 femmes, sur 6.000 m<sup>2</sup>), les usines de Beauchamp n'occupent plus que 350 ouvriers. Mais le nombre des abonnés au chemin de fer atteint 1.750, et plus de 2.000 voyageurs prennent le train chaque jour à la gare de Montigny-Beauchamp.

Les deux tableaux qui suivent résument ces diverses observations.

### MOUVEMENT DES VOYAGEURS

AU DÉPART de Montigny-Beauchamp (Ch. de fer du Nord)				
	1920	1925	1930	1935
Abonnés.....	650	1.320	1.480	1.730
Nombre total de voyageurs dans l'année .....	304.900	557.400	675.300	747.000

### MOUVEMENT DE LA POPULATION

	1921	1926	1931	1936
Maisons .....	300	359	844	1.061
Population totale.....	1.200	2.178	3.228	3.821
Etrangers.....	—	184	334	265
Effectif des usines.....	290	410	410	350

Beauchamp doit toucher aujourd'hui au terme de sa période de croissance. Un important lotissement a été autorisé en 1933. Il s'agit de 8 ha. 29 a. 63 ca. pris dans le parc Barrachin. Ce lotisse-

ment n'a pas été aménagé. Peut-être le sera-t-il après que la Commune aura acquis et transformé 5 de ces 8 hectares en stade et promenade publique.

En 1922, Beauchamp reçoit de Taverny l'Ecole de filles à deux classes bâtie en 1904 et un baraquement de 23 m. × 10 m. où l'Ecole de garçons s'était ouverte en 1920. C'est tout. Une salle disponible de ce baraquement sert provisoirement de mairie.

Bientôt (1926) le château de la Chesnaie, soustrait au pic du démolisseur, devient à bon compte l'hôtel de ville.

Puis (1930) le château des Bleuets abrite les services des P.T.T.

Et en 1932 s'édifient un grand marché couvert, une belle salle municipale des Fêtes et un imposant groupe scolaire, le groupe Paul-Bert, comprenant 12 classes. Et l'ancienne école de filles, en 1935, est transformée en Ecole maternelle.

Les administrateurs de la jeune commune ont bien — et vite — fait les choses. Le budget dépasse cette année 600.000 francs.

**Pour conclure.** — Nous disions au début de cette étude que cette jeune commune présentait, à côté de caractères communs à certaines agglomérations nouvelles, des caractères vraiment particuliers.

Elle est fille du chemin de fer, comme d'autres.

Elle n'est rattachée à l'histoire que par quelques kilomètres de voie romaine. Ici, pas d'ancêtres, pas de famille établie depuis cent ans, pas d'édifice vieux d'un siècle. L'église même a été bâtie depuis la loi de séparation.

Elle ne compte qu'un seul cultivateur, et encore est-il établi aux confins de la commune, et les quelques hectares qu'il cultive appartiennent au territoire de la commune voisine.

Quand vous vous promenez dans les avenues *sans arbres* — ceux-ci étant en bordure et à l'intérieur des propriétés — vous n'avez pas la sensation de suivre un couloir de pierre, et nul ne vous guette derrière un contrevent : rien ne s'ouvre sur la rue. Les constructions en sont toutes éloignées de quelques mètres, et chaque villa est bordée d'un modeste treillage envahi par le lierre ou la vigne-vierge ou d'une grille peinte qui couronne un petit mur de pierre ou de brique.

Enfin, on peut se promener une heure durant sans rencontrer un seul débit de boissons !

Le promeneur serait parfaitement à son aise à Beauchamp s'il n'y avait pas de chiens. Nous sommes des victimes de la mode. Le « berger allemand » a fait fureur pendant un temps. Il s'est installé alors à Beauchamp, s'y est maintenu, y a prospéré. Chaque villa possède son chien. Et, afin que nul n'en ignore, une plaque émaillée noir sur blanc déclare au passant qu'il est *méchant*.

G. SCHNÉE,

*Directeur d'Ecole publique à Beauchamp.*

